

Service de l'eau

Société des eaux de Marseille

Frais Annexes Eau

Commune de Riboux

Tarifs au 1er janvier 2026

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Prestations liées au service de l'abonné				
Pénalités pour retard de paiement 1ère relance	3,77	0,00	0,00	3,77
Pénalités pour retard de paiement 2ème relance	12,94	0,00	0,00	12,94
Pénalités pour retard de paiement à compter le la 3ème relance	37,70	0,00	0,00	37,70
Frais d'avis de fermeture (lettre de programmation de coupure)	37,70	10,00	3,77	41,47
Fermeture de branchement	56,54	10,00	5,65	62,19
Réouverture de branchement	0,00	10,00	0,00	0,00
Infraction au règlement et manipulation frauduleuse	226,17	10,00	22,62	248,79
Déplacement au lieu de livraison des eaux	56,54	10,00	5,65	62,19
Participation aux frais de rejet bancaires	6,28	10,00	0,63	6,91
Service "conso+" par mois et par compteur	3,14	20,00	0,63	3,77



Notre territoire est si précieux